



# Bulletin Officiel

N°6294 Mardi 16 Février 2021

[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)26<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 – 7174

## AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

2-3

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

4

## AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-

5-12

## ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

## ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES &amp; ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (mise à jour en date du 06/01/2021)

## ANNEXE III

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020

- AMEN TRESOR SICAV

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2020

- SICAV OPPORTUNITY
- INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

**COMMUNIQUÉ DU CMF**

**AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM**

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 10 février 2021, d'agréer les fonds suivants :

**FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II**

Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée  
Régi par le Code des Organismes de Placement Collectif  
Promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

**Adresse du fonds :** Résidence les Ambassadeurs – Bloc A – 4<sup>e</sup> étage  
Rue de la feuille d'érable – Les Berges du Lac 1053 Tunis

La société ZITOUNA CAPITAL et BANQUE ZITOUNA ont obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier pour la création d'un Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée, dénommé « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II » d'un montant de 60 millions de dinars.

**Tunisian Development Fund IV - MUSANADA**

Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée  
régi par le Code des Organismes de Placement Collectif  
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

**Siège Social :** Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2<sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis.

La société UNITED GULF FINANCIAL SERVICES North Africa et Al Baraka Bank Tunisia ont obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier pour la création d'un Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée, dénommé « Tunisian Development Fund IV – MUSANADA » d'un montant de 50 millions de dinars divisé en 5000 parts de 10 000 dinars chacune.

**Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II**

Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée  
régi par le Code des Organismes de Placement Collectif  
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

**Siège Social :** Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2<sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis.

La société UNITED GULF FINANCIAL SERVICES North Africa et Al Baraka Bank Tunisia ont obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier pour la création d'un Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée, dénommé « Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II » d'un montant de 50 millions de dinars divisé en 5000 parts de 10 000 dinars chacune.

**RETRAIT D'AGREMENT DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE DE GESTION**

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 10 février 2021, de retirer l'agrément de création de la société de gestion « VALICAP SA ».

**AGRÉMENT DE CHANGEMENT DU DIRIGEANT D'UNE SOCIÉTÉ DE GESTION DE PORTEFEUILLES DE VALEURS MOBILIÈRES POUR LE COMPTE DE TIERS**

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 10 Février 2021, d'agréer la nomination de M. Jalel Eddine HENCHIRI en tant que Président du Conseil d'Administration de la société SMART ASSET MANAGEMENT.

**AGREMENT D'AUGMENTATION DU MONTANT D'UN FONDS D'AMORÇAGE**

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 10 Février 2021, d'agréer l'augmentation du montant du fonds d'amorçage « START UP MAXULA SEED FUND » géré par la société de gestion de portefeuille pour le compte de tiers « MAXULA GESTION » faisant passer son montant initial de 10,2 millions de dinars à 17 millions de dinars.

---

2021 - AC - 008

**COMMUNIQUÉ DU CMF**

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS  
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

**Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.**

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE**  
**SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

**SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE**



*Société Anonyme au capital de 776 875 000 dinars divisé en 155 375 000 actions  
de nominal 5 dinars entièrement libérées  
Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 Tunis  
Identifiant unique R.N.E : 0001237A  
Tél : 70 140 000-Télex : N° 14135- 14815- 15376- 15377*

**Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné**  
**«STB Subordonné 2020-2 »**  
**de 80MDT susceptible d'être porté à 110MDT**  
**Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**

**1 Décision à l'origine de l'émission**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28/07/2016 a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs Emprunts Obligataires et/ou subordonnés pour un montant global de 300 millions de dinars, en une ou plusieurs tranches et ce sur une période de cinq ans, et a donné de même, pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants et arrêter les conditions et les modalités de chaque émission.

Dans le cadre de cette autorisation, la Société Tunisienne de Banque a émis deux emprunts privés clôturés respectivement pour un montant de 58 millions de dinars en 2017 et de 30 millions de dinars en 2018 et un emprunt par Appel Public à l'Epargne d'un montant de 100 millions de dinars émis en deux tranches de 50 millions de dinars chacune une en 2019 et une en 2020. Le reliquat de cette autorisation est de (112 Millions de dinars).

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 17 décembre 2020, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné, sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de 80 MDT susceptible d'être porté à un montant maximum de 110MDT et ce, selon les conditions suivantes :

Catégories	DUREE	AMORTISSEMENT	Taux d'intérêt
Catégorie A	5 ans	constant par 1/5 à partir de la première année	8,25% et/ou TMM+2,25%
Catégorie B	7 ans avec 2 années de grâce	constant par 1/5 à partir de la troisième année	8, 5% et/ou TMM+2,5%
Catégorie C	5 ans	coupon unique	9 % pour un montant souscrit supérieur ou égal à 3 millions de dinars
Catégorie D	10 ans	constant par 1/10 à partir de la première année	TMM+2,75%
Catégorie E	16 ans	constant par 1/16 à partir de la première année à partir de la première année	TMM+2,85%

## 2 Renseignements relatifs à l'émission

### 2.1 Montant :

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 80 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 110 millions de dinars divisé en 800.000 obligations subordonnées susceptibles d'être portées à 1.100.000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif souscrit de l'emprunt subordonné «STB Subordonné 2020-2» fera l'objet d'une publication aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

### 2.2 Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **31/12/2020** auprès de la STB Finance, Intermédiaire en bourse et seront clôturées au plus tard le lundi **15/02/2021**.

Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (110 millions de Dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis, soit un maximum de 1 100 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 110 millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/02/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **15/03/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêt. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT dès la clôture effective des souscriptions.

### 2.3 But de l'émission

Cette émission est destinée à donner à la banque un complément de ressources financières stables pour :

- ✓ Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets;
- ✓ Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs;

- ✓ Assurer la mobilisation de ressources stables à moyen terme nécessaires au développement des activités de la banque ;
- ✓ Respecter les indicateurs de gestion prudentielle;
- ✓ Développer les activités de la banque, notamment l'activité de distribution de crédits et les activités de marché ;
- ✓ Se doter des ressources nécessaires pour la réalisation de son plan stratégique 2021-2025, notamment le financement des projets interne de la banque.

### 3 Caractéristiques des titres émis :

#### 3.1 Nature, forme et délivrance des titres:

▪ **La législation sous laquelle les titres sont créés:** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf.rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des Sociétés Commerciales, livre 4, titre1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

▪ **Dénomination de l'Emprunt :** «STB Subordonné 2020-2»

▪ **Nature des Titres :** Titres de créance.

▪ **Forme des Titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

▪ **Catégorie des Titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

▪ **Modalité et délais de délivrance des Titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire en Bourse la STB Finance. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

#### 3.2 Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

#### 3.3 Date de jouissance des Intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15/02/2021** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **15/02/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt subordonné et ce, même en cas de prolongation de cette date.

#### 3.4 Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

### 3.5 Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

#### Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

• **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,25% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 225 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

• **Taux fixe** : Taux annuel brut de 8,25% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

#### Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 années de grâce :

• **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,5% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

• **Taux fixe** : Taux annuel brut de 8,5% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

#### Pour la catégorie C d'une durée de 5 ans coupon unique exclusivement réservée aux montants supérieurs ou égaux à 3 millions de dinars :

• **Taux fixe** : Taux annuel brut de 9% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée à la fin de la période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Cette catégorie est réservée aux montants souscrits supérieurs ou égaux à 3 millions de dinars.

*Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.*

#### Pour la catégorie D d'une durée de 10 ans :

• **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,75% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

### **Pour la catégorie E d'une durée de 16 ans :**

**Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,85% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 285 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

### **3.6 Amortissement et remboursement :**

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories A et B sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie C feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie D sont amortissables d'un montant annuel constant de 10 D par obligation, soit un dixième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie E sont amortissables d'un montant annuel constant de 6,250 D par obligation, soit un seizième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le 15/02/2026 pour les catégories A et C, le 15/02/2028 pour la catégorie B, le 15/02/2031 pour la catégorie D et le 15/02/2037 pour la catégorie E.

### **3.7 Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

### **3.8 Paiement :**

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **15 Février** de chaque année auprès des dépositaires et à travers Tunisie Clearing.

Pour les catégories A, D et E, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 15/02/2022.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le 15/02/2022 et le premier remboursement en capital aura lieu le 15/02/2024.

Pour la catégorie C, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 15/02/2026.

### **3.9 Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**

#### **➤ Taux de rendement actuariel (Souscription à taux fixe)**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 8,25% l'an pour la catégorie A, de 8,5% l'an pour la catégorie B et de 9,00% l'an pour la catégorie C et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ Marge actuarielle (Souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de novembre 2020 à titre indicatif, qui est égale à 7,0008% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,2508% pour la catégorie A, de 9,5008% pour les catégories B, de 9,7508% pour la catégorie D et de 9,8508% pour la catégorie E.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,25% pour la catégorie A, de 2,50% pour les catégories B, de 2,75% pour la catégorie D et de 2,85% pour la catégorie E, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**3.10 Durée totale :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour la catégorie A;
- ✓ 7 ans avec deux années de grâce pour la catégorie B;
- ✓ 5 ans coupon unique pour un montant souscrit supérieur ou égal à 3 millions de dinars pour la catégorie C.
- ✓ 10 ans pour la catégorie D;
- ✓ 16 ans pour la catégorie E.

**3.11 Durée de vie moyenne :**

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories du présent emprunt subordonné est comme suit :

- ✓ 3 ans pour la catégorie A;
- ✓ 5 ans pour la catégorie B;
- ✓ 3 ans pour la catégorie C;
- ✓ 5,5 ans pour la catégorie D;
- ✓ 8,5 ans pour la catégorie E;

**3.12 Duration**

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une duration de :

- ✓ 2,712 ans pour la catégorie A;
- ✓ 4,219 ans pour la catégorie B;
- ✓ 2,690 ans pour la catégorie C.

**3.13 Mode de placement :**

Il s'agit d'un **placement privé**. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Épargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

### 3.14 Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire subordonné sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition.**

**En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

### 3.15 Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

➤ Rang de créance:

En cas de liquidation de la STB, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

➤ Maintien de l'emprunt à son rang:

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

### 3.16 Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

### 3.17 Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « STB Subordonné 2020-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la **Tunisie Clearing**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

### 3.18 Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

### 3.19 Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis I.

### 3.20 Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées:

Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.

### 3.21 Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

➤ Nature du titre :

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe «rang de créance » ci-dessus.

➤ Qualité de crédit de l'émetteur :

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

### 3.22 Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2020 - AS - 1343

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
Le Président du CMF  
**M. Salah ESSAYEL**

# **AMEN TRESOR SICAV**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020**

## **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2020**

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société « **AMEN TRESOR SICAV** » au 30 septembre 2020 ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

### **Responsabilité de la direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément au référentiel comptable généralement admis en Tunisie.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

### **Etendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité".

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joint ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « **AMEN TRESOR SICAV** » au 30 septembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **Observation post opinion**

Nous attirons l'attention sur :

- La note 2.2 « Evaluation des placements » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « **AMEN TRESOR SICAV** » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- La note 3.1 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations « **SERVICOM 2016** » et des intérêts s'y rattachant suite aux difficultés par lesquelles passent le groupe ainsi que les modalités de restructuration telles qu'approuver par les détenteurs des obligations réunis en assemblée générale spéciale en date du 1<sup>er</sup> octobre 2019.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons constaté qu'au 30 septembre 2020, la société « **AMEN TRESOR SICAV** » n'a pas respecté les dispositions l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents. Cet article stipule que les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent employer plus de 20% de leurs actifs en liquidités et quasi liquidités.

Nous avons constaté qu'au 30 septembre 2020 la société « **AMEN TRESOR SICAV** » n'a pas respecté les dispositions de l'article 29 du code des organismes de placement collectif. Cet article stipule que les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent employer plus de 10% de leurs actifs en titres émis ou garantis par un même émetteur.

Tunis, le 1er février 2021  
**Le Commissaire aux Comptes :**  
**G S AUDIT & ADVISORY**  
**Ghazi HANTOUS**

**BILAN**  
**Au 30/09/2020**  
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>ACTIF</u>	<u>NOTE</u>	<u>Au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Au</u> <u>31/12/2019</u>
<b>AC1-PORTEFEUILLE-TITRES</b>		<b>26 214 734</b>	<b>32 673 346</b>	<b>36 730 121</b>
a-Actions et valeurs assimilées	3-1	810 933	2 263 256	2 226 836
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	25 403 801	30 410 090	34 503 285
c-Titres donnés en pension		0	0	0
<b>AC2-PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES</b>		<b>25 914 850</b>	<b>14 177 913</b>	<b>10 650 793</b>
a-Placements monétaires	3-2	14 972 100	3 503 296	985 944
b-Disponibilités	3-3	10 942 750	10 674 617	9 664 849
<b>AC3-CREANCE D'EXPLOITATION</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>AC4-AUTRES ACTIFS</b>	3-4	<b>2 336</b>	<b>5 001</b>	<b>7 732</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>52 131 920</b>	<b>46 856 260</b>	<b>47 388 646</b>
<u>PASSIFS</u>				
<b>PA1-DETTES SUR OPERATIONS DE PENSION LIVREES</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PA2-OPERATEURS CREDITEURS</b>	3-5	<b>141 571</b>	<b>28 388</b>	<b>29 185</b>
<b>PA3-AUTRES CREDITEURS DIVERS</b>	3-6	<b>27 022</b>	<b>40 658</b>	<b>31 285</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>168 593</b>	<b>69 046</b>	<b>60 470</b>
<u>ACTIF NET</u>				
<b>CP1-CAPITAL</b>	3-7	<b>49 990 326</b>	<b>45 601 153</b>	<b>45 568 890</b>
<b>CP2-SOMMES DISTRIBUABLES</b>	3-8	<b>1 973 001</b>	<b>1 186 061</b>	<b>1 759 286</b>
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs		-2 717	-1 353	-1 351
b-Sommes distribuables de la période		1 975 718	1 187 414	1 760 637
<b>ACTIF NET</b>		<b>51 963 327</b>	<b>46 787 214</b>	<b>47 328 176</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>52 131 920</b>	<b>46 856 260</b>	<b>47 388 646</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Au 30/09/2020**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

Rubrique	NOTE	Du	Du	Du	Du	Du
		01/07/2020	01/01/2020	01/07/2019	01/01/2019	01/01/2019
		Au	Au	Au	Au	Au
		30/09/2020	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2019	31/12/2019
<b>PR 1-Revenus de portefeuille-titres</b>	3-1	<b>404 847</b>	<b>1 374 859</b>	<b>464 258</b>	<b>1 673 810</b>	<b>2 132 692</b>
a-Dividendes		0	0	0	206 345	206 345
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		404 847	1 374 859	464 258	1 467 465	1 926 347
<b>PR 2-Revenus des placements monétaires</b>	3-2	<b>297 274</b>	<b>707 389</b>	<b>219 699</b>	<b>660 159</b>	<b>876 630</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>702 121</b>	<b>2 082 248</b>	<b>683 957</b>	<b>2 333 969</b>	<b>3 009 322</b>
<b>CH 1-Intérêts des mises en pension</b>		0	0	0	0	0
<b>CH 2-Charges de gestion des placements</b>	3-9	-88 434	-246 954	-83 961	-257 750	-340 152
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>613 687</b>	<b>1 835 294</b>	<b>599 996</b>	<b>2 076 219</b>	<b>2 669 170</b>
<b>PR 3-Autres produits</b>		0	0	0	0	0
<b>CH 3-Autres charges</b>	3-10	-14 623	-54 098	-23 867	-65 162	-87 177
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>599 064</b>	<b>1 781 196</b>	<b>576 129</b>	<b>2 011 057</b>	<b>2 581 993</b>
<b>PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation</b>		50 633	194 522	-782 594	-823 643	-821 356
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>649 697</b>	<b>1 975 718</b>	<b>-206 465</b>	<b>1 187 414</b>	<b>1 760 637</b>
<b>PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		-50 633	-194 522	782 594	823 643	821 356
<b>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</b>		-31 157	-57 713	43 048	-49 106	-40 824
<b>Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres</b>		11 691	60 440	-11 580	-63 950	-34 669
<b>Frais de négociation de titres</b>		0	-5	0	2	-23
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>579 598</b>	<b>1 783 918</b>	<b>607 597</b>	<b>1 898 003</b>	<b>2 506 477</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
**Au 30/09/2020**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Du 01/07/2020	Du 01/01/2020	Du 01/07/2019	Du 01/01/2019	Du 01/01/2019
	Au 30/09/2020	Au 30/09/2020	Au 30/09/2019	Au 30/09/2019	Au 31/12/2019
<b><u>AN 1-VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u></b>					
<b><u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u></b>	<b>579 598</b>	<b>1 783 918</b>	<b>607 597</b>	<b>1 898 003</b>	<b>2 506 477</b>
a-Résultat d'exploitation	599 064	1 781 196	576 129	2 011 057	2 581 993
b-Variation des plus ( ou moins ) valeurs potentielles sur titres	-31 157	-57 713	43 048	-49 106	-40 824
c-Plus ( ou moins ) valeurs réalisées sur cession de titres	11 691	60 440	-11 580	-63 950	-34 669
d-Frais de négociation de titres	0	-5	0	2	-23
<b><u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u></b>	<b>0</b>	<b>-1 756 279</b>	<b>0</b>	<b>-2 406 026</b>	<b>-2 406 026</b>
<b><u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u></b>	<b>1 235 234</b>	<b>4 607 512</b>	<b>-1 641 001</b>	<b>-3 448 215</b>	<b>-3 515 727</b>
<b>a-Souscriptions</b>	<b>15 261 762</b>	<b>55 743 469</b>	<b>12 433 304</b>	<b>75 566 186</b>	<b>85 200 934</b>
Capital	14 628 068	53 980 379	12 106 285	74 703 188	83 319 896
Régularisation des sommes non distribuables	116 062	442 055	-1 875 729	-2 341 722	-1 638 964
Régularisation des sommes distribuables	517 632	1 321 035	2 202 747	3 204 720	3 520 002
<b>b-Rachats</b>	<b>-14 026 528</b>	<b>-51 135 957</b>	<b>-14 074 305</b>	<b>-79 014 401</b>	<b>-88 716 661</b>
Capital	-13 482 828	-49 629 300	-13 703 160	-78 093 400	-86 753 260
Régularisation des sommes non distribuables	-76 646	-374 420	2 614 148	3 108 887	2 379 480
Régularisation des sommes distribuables	-467 054	-1 132 237	-2 985 293	-4 029 888	-4 342 881
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>1 814 832</b>	<b>4 635 151</b>	<b>-1 033 404</b>	<b>-3 956 238</b>	<b>-3 415 276</b>
<b><u>AN 4-ACTIF NET</u></b>					
a-En début de période	50 148 495	47 328 176	47 820 618	50 743 452	50 743 452
b-En fin de période	51 963 327	51 963 327	46 787 214	46 787 214	47 328 176
<b><u>AN 5-NOMBRE D'ACTIONS</u></b>					
a-En début de période	476 993	445 434	461 838	479 492	479 492
b-En fin de période	488 267	488 267	446 118	446 118	445 434
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>106,424</b>	<b>106,424</b>	<b>104,876</b>	<b>104,876</b>	<b>106,251</b>
<b>DIVIDENDES PAR ACTION</b>	<b>0</b>	<b>3,949</b>	<b>0</b>	<b>5,018</b>	<b>5,018</b>
<b>AN6-TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE</b>	<b>1,23%</b>	<b>3,88%</b>	<b>1,29%</b>	<b>3,84%</b>	<b>5,14%</b>

---

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30/09/2020

---

### PRESENTATION DE LA SOCIETE

AMEN TRESOR SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 21 Décembre 2005 et entrée en exploitation le 10 Mai 2006.

### 1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 septembre 2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### 2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

#### 2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur Comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « **AMEN TRESOR SICAV** » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués, au 30 septembre 2020, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société « **AMEN TRESOR SICAV** » ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **2.3- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **2.4- Traitement des opérations de pension livrée**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

### 3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

#### 3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/09/2020 de titres OPCVM, d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Actions et valeurs assimilées	1	810 933
Obligations	2	19 259 183
Bons de trésor assimilables	3	6 144 618
<b>Total</b>		<b>26 214 734</b>

#### (1) Actions et valeurs assimilées :

Désignation	Quantité	Prix de Revient net	Valeur au 30/09/2020	En % de L'actif net
AMEN PREMIERE SICAV	1 265	125 665	126 327	0,24%
FIDELITY SICAV PLUS	1 353	150 050	155 181	0,30%
UGFS BONDS FUND	46 327	490 969	529 425	1,02%
<b>Total</b>		<b>766 684</b>	<b>810 933</b>	<b>1,56%</b>

#### (2) Obligations

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09/2020	En %de l'actif net
ABSUB2016-1	5 000	200 000	210 192	0,40%
ABSUB2016-11	7 000	280 000	294 269	0,57%
AIL 2015 -1	4 000	160 000	161 542	0,31%
AB 2009 CA	5 000	133 325	133 341	0,26%
AB 2010	200	6 657	6 694	0,01%
AB 2012 B	5 000	100 000	100 264	0,19%
ABSUB0922T+	1 784	35 680	35 774	0,07%
ABSUB2017	6 000	240 000	245 995	0,47%
AB 2008 TA	5 000	99 991	101 887	0,20%
AB 2008 TAA	3 995	79 894	81 408	0,16%
AB 2008 TB	15 000	600 000	612 240	1,18%
ATL 2013-2 TF	1 500	30 000	31 516	0,06%
ATL 2014-3C	2 000	80 000	83 205	0,16%
ATL 2017 SUB	7 000	700 000	742 426	1,43%

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09/2020	En %de l'actif net
ATL 2017-11	2 000	160 000	165 470	0,32%
ATL 2018-1B	5 000	300 000	304 776	0,59%
ATL 2018-1BB1	7 500	450 000	457 164	0,88%
ATL 2019 -1A	3 000	300 000	322 819	0,62%
ATLSUBB17	5 000	500 000	530 304	1,02%
ATLSUBB17A	10 000	1 000 000	1 060 608	2,04%
ATTI LESG 152A1	5 000	100 000	104 728	0,20%
ATTIJARI BANK 2015	7 000	140 000	147 633	0,28%
ATTIJARI BANK 2017A	10 000	400 000	407 976	0,79%
ATTILES 20142	5 000	200 000	209 488	0,40%
ATTILES 201421B	5 000	100 000	101 900	0,20%
ATTIJARI LEASING 2018	7 000	420 000	429 598	0,83%
ATTIJARI LEASING 2018B	32 000	1 920 000	1 963 878	3,78%
BH 2009	10 000	384 611	396 867	0,76%
BNA SUB 18-1A	7 000	420 000	424 480	0,82%
BTE 2019-1B	7 000	700 000	746 631	1,44%
CIL 2016/1	5 000	100 000	102 268	0,20%
CIL 2016/2	5 000	192 000	207 508	0,40%
CIL 20162A	2 000	96 000	99 003	0,19%
CIL 2017-1	2 000	80 000	81 280	0,16%
CIL 2018/1	1 813	145 040	153 100	0,29%
EN 2014 B	2 490	49 800	50 491	0,10%
HL 2013/2B	6 000	120 000	124 166	0,24%
HL 2015/B	5 000	300 000	316 152	0,61%
HL 2015/B	10 000	600 000	631 969	1,22%
HL 2016/1	5 000	100 000	101 592	0,20%
HL 2016-2	6 000	480 000	505 368	0,97%
HL 2017-022	2 500	200 000	202 856	0,39%
HL 2017-02	5 000	400 000	405 712	0,78%
HL 2017-03	5 000	300 000	313 064	0,60%
HL 2017-03A	2 000	120 000	125 226	0,24%
HL 2017-1A	2 400	192 000	199 709	0,38%
HL 2018-01	2 000	120 000	123 133	0,24%
HL 2018-02	3 000	240 000	252 809	0,49%
SERVICOM16 (*)	1 000	100 000	5 000	0,01%
TL 2014-1	5 000	100 000	102 512	0,20%
TL 2015-1B	20 000	800 000	813 024	1,56%
TL SUB 2016	2 500	200 000	207 364	0,40%
ATTIJ LEASING 2017	2 000	120 000	123 648	0,24%
TLG 2020-1	8 000	800 000	825 626	1,59%
UIB 2015	10 000	400 000	406 904	0,78%
UIB 2015/B	3 000	120 000	122 071	0,23%
UIB SUB2016	12 000	480 000	500 890	0,96%
UIB SUB2016D	2 000	80 000	83 482	0,16%
UIBSUB2016C	2 000	80 000	83 482	0,16%

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09/2020	En % de l'actif net
UNIFAC 2018B	10 000	800 000	863 064	1,66%
UNIFAC2018B	2 500	200 000	213 182	0,41%
UNIFAC2018B	1 000	80 000	85 273	0,16%
UNIFAC2018BB	2 500	200 000	213 182	0,41%
<b>TOTAL</b>		<b>18 634 998</b>	<b>19 259 183</b>	<b>37,06%</b>

(\*) En raison des difficultés rencontrées par la filiale SERVITRA (Travaux publics) et du non-paiement de l'échéance de février 2019, une assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT. En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA», et ce, à concurrence respectivement de 6 667 actions et 3 333 actions pour AMEN TRESOR SICAV.

Néanmoins à la date prévue du remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

Les montants non réglés pour AMEN TRESOR SICAV s'élèvent au 30 septembre 2020 à 100 000 DT en principal et 4 170 DT en intérêts. Ces intérêts ont fait l'objet d'une décote avec la constatation d'une provision de 95 000 DT sur le principal.

### (3) BTA :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09/2020	En % de l'actif net
BTA 10082022	1 000	956 200	997 672	1,92%
BTA 10042024	500	482 000	489 191	0,94%
BTA 10042024B	200	192 600	195 676	0,38%
BTA 10042024A	500	482 000	489 191	0,94%
BTA 09052022	2 000	2 060 000	2 043 858	3,93%
BTA13042028B	500	466 000	478 556	0,92%
BTA13042028C	500	464 500	477 056	0,92%
BTA290327	1 003	946 431	973 418	1,87%
<b>Total</b>		<b>6 049 731</b>	<b>6 144 618</b>	<b>11,82%</b>

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Dividendes	0	0	0	206 345	206 345
Revenus des obligations	323 304	1 116 700	383 932	1 228 889	1 602 056
Revenus des BTA	81 543	258 159	80 326	238 576	324 291
<b>Total</b>	<b>404 847</b>	<b>1 374 859</b>	<b>464 258</b>	<b>1 673 810</b>	<b>2 132 692</b>

### 3.2- Placements monétaires et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/09/2020 à 14 972 100 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Date de souscription	Emetteur	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
PL091020	29/09/2020	BH BANK		09/10/2020		1 000 000	1 000 394	7,1	1,93%
PL221220	23/09/2020	BH BANK		22/12/2020		4 000 000	4 006 804	7,79	7,71%
CD051020	25/09/2020	AMEN BANK	1 000 000	05/10/2020	1 508	998 492	999 396	6,8	1,92%
CD101020	30/09/2020	BH BANK	7 000 000	10/10/2020	10 558	6 989 442	6 990 496	6,8	13,45%
CD241220	15/09/2020	AMEN BANK	2 000 000	24/12/2020	29 662	1 970 338	1 975 010	6,8	3,80%
<b>TOTAL</b>			<b>10 000 000</b>		<b>41 728</b>	<b>14 958 272</b>	<b>14 972 100</b>		<b>28,81%</b>

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des Placements en compte courant à terme	73 246	305 587	181 327	521 082	704 019
Revenus des Billets de trésorerie	90 144	97 561	0	0	0
Revenus des Certificats de dépôt	80 765	205 909	32 834	119 116	122 114
Revenus des Pensions livrées	42 236	67 173	3 039	3 039	29 575
Revenus du Compte rémunéré	10 883	31 159	2 499	16 922	20 922
<b>Total</b>	<b>297 274</b>	<b>707 389</b>	<b>219 699</b>	<b>660 159</b>	<b>876 630</b>

### 3.3 Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2020 à 10 942 750 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Placements en compte courant à terme (i)	7 200 000	7 214 837	13,88%
Avoirs en banque		3 727 913	7,17%
<b>TOTAL</b>	<b>7 200 000</b>	<b>10 942 750</b>	<b>21,06%</b>

(i) Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Banque	Date de souscription	Echéance	Valeur actuelle	Taux Brut
PLACT061020	AMEN BANK	08/06/2020	06/10/2020	91 769	7,8
PLACT061020A	AMEN BANK	08/06/2020	06/10/2020	234 522	7,8
PLACT171220	AMEN BANK	18/09/2020	17/12/2020	370 717	6,8
PLACT171220A	AMEN BANK	18/09/2020	17/12/2020	500 969	6,8
PLACT171220B	AMEN BANK	18/09/2020	17/12/2020	160 310	6,8
PLACT171220C	AMEN BANK	18/09/2020	17/12/2020	1 001 938	6,8
PLACT231220	AMEN BANK	24/09/2020	23/12/2020	1 001 043	6,8
PLACT231220A	AMEN BANK	24/09/2020	23/12/2020	400 417	6,8
PLACT231220B	AMEN BANK	24/09/2020	23/12/2020	450 469	6,8
PLACT241220	AMEN BANK	25/09/2020	24/12/2020	3 002 683	6,8
				<b>7 214 837</b>	

### 3.4 Autres actifs

Cette rubrique se détaille au 30/09/2020 comme suit :

Désignation	Au 30/09/2020	Au 30/09/2019	Au 31/12/2019
Intérêts courus sur comptes rémunérés	2 336	5 001	7 732
<b>Total</b>	<b>2 336</b>	<b>5 001</b>	<b>7 732</b>

### 3.5 Opérateurs créditeurs

Cette rubrique se détaille au 30/09/2020 comme suit :

Désignation	Au 30/09/2020	Au 30/09/2019	Au 31/12/2019
Gestionnaire	141 571	28 388	29 185
<b>Total</b>	<b>141 571</b>	<b>28 388</b>	<b>29 185</b>

### 3.6 Autres créiteurs divers

Cette rubrique se détaille au 30/09/2020 comme suit :

Désignation	Au 30/09/2020	Au 30/09/2019	Au 31/12/2019
Retenue à la source	6 851	6 142	5 924
CMF	17 944	4 647	5 661
Jeton de Présence	1 662	27 800	19 200
TCL	565	2 069	500
<b>Total</b>	<b>27 022</b>	<b>40 658</b>	<b>31 285</b>

### 3.7 Capital

<b>Capital social au 31-12-2019</b>	<b>45 568 890</b>
Souscriptions	53 980 379
Rachats	-49 629 300
Frais de négociation de titres	-5
VDE/titres. Etat	-64 910
VDE / titres OPCVM	44 248
VDE / emprunt de société	-95 000
Plus ou moins-value réalisée sur emprunts de société	7 810
Plus ou moins-value réalisée sur titres Etat	17 400
Plus ou moins-value réalisée sur titres OPCVM	35 230
Plus ou moins-value report sur titres Etat	55 896
Plus ou moins-value report sur titres OPCVM	-27 947
Plus ou moins-value report sur emprunts	30 000
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	442 055
Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	-374 420
<b>Variation de la part du capital</b>	<b>4 421 436</b>
<b>Capital au 30-09-2020</b>	<b>49 990 326</b>

La variation du capital de la période allant du 01/01/2020 au 30/09/2020 s'élève à 4 421 436 DT.

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2020 au 30/09/2020 s'élève à 4 635 151 DT.

Le nombre de titres d'AMEN TRESOR SICAV au 30/09/2020 est de 488 267 contre 445 434 au 31/12/2019.

**Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :**

<b>Nombre d'actionnaires au 31-12-2019</b>	<b>1 222</b>
Nombre d'actionnaires entrants	444
Nombre d'actionnaires sortants	-208
<b>Nombre d'actionnaires au 30-09-2020</b>	<b>1 458</b>

### 3.8 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 30/09/2020 s'élèvent à 1 973 001 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/09/2020	Au 30/09/2019	Au 31/12/2019
Sommes distribuables des exercices antérieurs	-2 717	-1 353	-1 351
Résultat d'exploitation	1 781 196	2 011 057	2 581 993
Régularisation du résultat d'exploitation	194 522	-823 643	-821 356
<b>Total</b>	<b>1 973 001</b>	<b>1 186 061</b>	<b>1 759 286</b>

### 3.9 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire calculée sur la base de 0,7% TTC de l'actif net annuel d'AMEN TRESOR SICAV conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN TRESOR SICAV et AMEN INVEST.

Il est à noter que la rémunération de dépositaire est à la charge du gestionnaire d'AMEN TRESOR SICAV.

Désignation	Période Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	88 434	246 954	83 961	257 750	340 152
<b>Total</b>	<b>88 434</b>	<b>246 954</b>	<b>83 961</b>	<b>257 750</b>	<b>340 152</b>

### 3.10 Autres charges

Ce poste enregistre les redevances mensuelles versées au CMF calculées sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge de la TCL. En outre, le coût des services bancaires et les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Désignation	Période Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Redevance du CMF	12 599	35 183	11 994	36 821	48 593
Services bancaires et assimilés	0	3 692	2 014	6 985	13 014
TCL	0	3 199	500	6 015	6 370
Jetons de présence	2 024	12 024	9 359	15 341	19 200
<b>Total</b>	<b>14 623</b>	<b>54 098</b>	<b>23 867</b>	<b>65 162</b>	<b>87 177</b>

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL			
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	200,182	200,214		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	135,663	136,523	136,545		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	114,480	114,494		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	122,107	122,128		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	119,598	119,618		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	117,643	117,664		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	114,989	115,005		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	46,925	46,929		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	33,332	33,337		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	112,951	112,972		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	17,636	17,638		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	126,572	126,584		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,180	1,180		
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	119,784	119,802		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,680	11,681		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	167,627	167,655		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,642	11,644		
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE *	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	95,255	95,271		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
19	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,857	1,859		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
20	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	63,688	63,695		
21	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	132,558	132,206	132,217		
22	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	105,737	103,224	103,235		
23	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	106,308	106,325		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
24	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	133,551	133,759		
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	513,476	514,080		
26	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	133,708	133,543		
27	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
28	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
29	FCP MAXULA STABILITY ***	MAXULA BOURSE	18/05/09	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
30	FCP INDICE MAXULA ***	MAXULA BOURSE	23/10/09	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
31	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	164,047	164,204		
32	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	94,772	95,000		
33	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	124,580	124,753		
34	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	158,509	159,048		
35	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	141,835	141,952		
36	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	21,425	21,440		
37	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	91,311	91,150		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
38	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2140,725	2145,843		
39	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	122,027	122,709		
40	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	206,352	208,390		
41	AIRLINES FCP VALEURS CEA****	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	en dissolution	en dissolution		
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	2,779	2,796		
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,510	2,524		
44	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	66,328	66,332		
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,224	1,231		
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,281	1,282		
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,199	1,206		
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,168	1,177		
49	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	111,446	112,008		
50	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	133,188	132,914	133,480		
51	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1142,671	1127,403	1132,287		
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	12,699	12,739		
53	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	9,852	9,620	9,627		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	83,995	83,906		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
55	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,386	109,974	109,992
56	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	100,933	101,469	101,482
57	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	108,349	108,364
58	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,918	105,633	105,650
59	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	29/05/20	6,557	107,234	108,118	108,139
60	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	109,726	110,443	110,461
61	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,230	106,912	106,928

62	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,279	103,897	103,912
63	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	102,962	103,349	103,360
64	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,119	107,773	107,789
65	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,306	110,029	110,047
66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,929	106,520	106,534
67	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,856	105,336	105,347
68	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	105,040	105,684	105,697
69	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	104,509	105,004	105,015
70	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,296	104,949	104,963
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,815	107,321	107,338
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,496	105,172	105,189
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,153	104,729	104,742
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	107,259	107,838	107,851
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,224	103,726	103,737
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	108,188	108,830	108,844
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,789	106,626	106,647
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	107,316	108,007	108,026
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	111,811	112,914	113,134
<b>SICAV MIXTES</b>								
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	63,589	62,227	62,172
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	91,816	90,067	90,004
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,328	18,213	18,218
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	279,682	276,308	277,337
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2222,734	2201,789	2200,096
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	75,191	72,918	72,837
86	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	56,836	56,479	56,443
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,025	106,026
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,629	11,626	11,595
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,786	13,701	13,753
90	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	15,165	15,191	15,186
91	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,508	13,487	13,477
92	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	149,845	147,451	146,910
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,057	9,090
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	9,059	101,530	101,259
95	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	74,045	74,075
96	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	73,106	73,392
97	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	99,851	100,256	100,268
98	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	86,781	86,676
99	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	9,983	10,016
100	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	94,627	95,052
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	140,968	137,648	137,666
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	98,185	96,296	96,976
103	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	115,856	115,977	116,070
104	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	116,133	115,554
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	189,900	188,911	190,650
106	MAC ÉQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	174,320	174,034	175,493
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	166,989	166,047	166,557
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,320	22,785	22,873
109	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	137,607	138,324
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	156,682	156,033
111	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5414,197	5293,189	5301,065
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5386,483	5397,945
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	85,641	84,753	85,342
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	4570,396	4459,670	4465,274
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	10,224	10,129	10,137
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,461	165,039	165,510
118	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	10549,752	10319,521	10322,661
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	137,347	126,912	126,742

\* Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE

\*\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

\*\*\* FCP en liquidation anticipée

\*\*\*\* FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la « Société Tunisienne d'Équipement -STEQ- », l'ouverture au public des fonds « FCPR AMENCAPITAL 4 », « FCPR SWING 2 », « FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1 », « FCPR STB Growth Fund », « FCPR MOURAFIK », « FCPR INKADH » et « FONDS DE FONDS ANAVA », la liquidation du fonds d'amorçage « STARTUP FACTORY SEED FUND » et le retrait d'agrément du fonds d'amorçage « CDC AMORÇAGE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIÉTÉS & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE \***

**I.- SOCIÉTÉS ADMISES A LA COTE  
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

## DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	-	71 713 100
68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-		71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-		71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48		72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-		71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -		70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-		71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-		71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-		71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-		71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-		73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-		71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356		75 643 000

## II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla –Sfax El Jadida-	74 401 510
56.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

## DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

## III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA STABILITY (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

57	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
60	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
66	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
67	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
72	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
79	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
84	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

85	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
86	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
88	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
89	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
90	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
92	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
94	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
95	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
105	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
107	TUNISIAN EQUITY FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) (FCP en liquidation anticipée  
(2) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE  
(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

## LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

# **INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020**

## **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2020**

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 130.866.054 un actif net de D : 129.587.772 et un bénéfice de la période de D : 1.459.427.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### ***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### ***Paragraphes post Conclusion***

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de l'exercice, 27,15% du total des actifs, se situant ainsi en dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 72,85% du total des actifs, dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.
- Les disponibilités représentent au 30 Décembre 2020, 63,43% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 20 janvier 2021

**Le Commissaire aux Comptes :**

**FINOR**

**Walid BEN SALAH**

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020**  
(Montants exprimés en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	<u>35 531 880,295</u>	<u>28 389 461,106</u>
Obligations et valeurs assimilées		32 778 140,502	25 798 348,238
Titres OPCVM		2 753 739,793	2 591 112,868
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<u>95 331 782,487</u>	<u>31 062 112,810</u>
Placements monétaires	5	12 321 184,093	13 326 278,437
Disponibilités		83 010 598,394	17 735 834,373
<b>Créances d'exploitation</b>	6	<u>2 391,340</u>	<u>2 391,340</u>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<u><u>130 866 054,122</u></u>	<u><u>59 453 965,256</u></u>
<b>PASSIF</b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	7	145 219,102	58 292,933
<b>Autres créditeurs divers</b>	8	1 133 063,371	896 016,123
<b>TOTAL PASSIF</b>		<u>1 278 282,473</u>	<u>954 309,056</u>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	9	122 069 199,581	54 963 149,272
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		653,761	403,149
Sommes distribuables de l'exercice		7 517 918,307	3 536 103,779
<b>ACTIF NET</b>		<u>129 587 771,649</u>	<u>58 499 656,200</u>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<u><u>130 866 054,122</u></u>	<u><u>59 453 965,256</u></u>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	10	<b>436 559,404</b>	<b>1 666 811,758</b>	<b>403 500,381</b>	<b>1 614 549,203</b>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		436 559,404	1 666 811,758	403 500,381	1 614 549,203
<b>Revenus des placements monétaires</b>	11	<b>947 916,117</b>	<b>2 406 526,501(*)</b>	<b>416 405,951</b>	<b>1 457 435,034</b>
<b>Revenus des prises en pension</b>	12	217 537,348	580 076,596(*)	-	-
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>1 602 012,869</b>	<b>4 653 414,855</b>	<b>819 906,332</b>	<b>3 071 984,237</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	13	(135 219,102)	(373 464,101)	(58 292,933)	(234 253,597)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>1 466 793,767</b>	<b>4 279 950,754</b>	<b>761 613,399</b>	<b>2 837 730,640</b>
<b>Autres charges</b>	14	(45 456,259)	(124 762,878)	(21 843,538)	(83 467,248)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 421 337,508</b>	<b>4 155 187,876</b>	<b>739 769,861</b>	<b>2 754 263,392</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		2 138 278,534	3 362 730,431	823 617,539	781 840,387
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>3 559 616,042</b>	<b>7 517 918,307</b>	<b>1 563 387,400</b>	<b>3 536 103,779</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(2 138 278,534)	(3 362 730,431)	(823 617,539)	(781 840,387)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		38 089,017	172 098,176	3 515,438	13 783,945
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>1 459 426,525</b>	<b>4 327 286,052</b>	<b>743 285,299</b>	<b>2 768 047,337</b>

(\*) Ces montants ont été retraités en tenant compte du reclassement d'un montant de D : 362.539,248 correspondant aux intérêts des prises en pension ayant été présentés au 30 septembre 2020 parmi les intérêts des certificats de dépôts.

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 459 426,525</b>	<b>4 327 286,052</b>	<b>743 285,299</b>	<b>2 768 047,337</b>
Résultat d'exploitation	1 421 337,508	4 155 187,876	739 769,861	2 754 263,392
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	38 089,017	172 098,176	3 515,438	13 783,945
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	<b>-</b>	<b>(2 593 022,862)</b>	<b>-</b>	<b>(1 875 823,272)</b>
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>41 083 710,936</b>	<b>69 353 852,259</b>	<b>14 217 948,185</b>	<b>6 244 308,477</b>
<b>Souscriptions</b>				
- Capital	50 351 423,347	109 128 701,491	19 290 036,736	46 506 580,180
- Régularisation des sommes non distribuables	133 124,573	238 809,710	5 788,846	9 113,973
- Régularisation des sommes distribuables	2 806 528,818	5 241 720,500	1 158 668,506	2 091 708,195
<b>Rachats</b>				
- Capital	(11 508 201,396)	(42 364 413,001)	(5 899 915,389)	(40 313 881,323)
- Régularisation des sommes non distribuables	(31 122,743)	(69 146,067)	(1 677,782)	(5 168,535)
- Régularisation des sommes distribuables	(668 041,663)	(2 821 820,374)	(334 952,732)	(2 044 044,013)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>42 543 137,461</b>	<b>71 088 115,449</b>	<b>14 961 233,484</b>	<b>7 136 532,542</b>
<b>ACTIF NET</b>				
En début de période	87 044 634,188	58 499 656,200	43 538 422,716	51 363 123,658
En fin de période	129 587 771,649	129 587 771,649	58 499 656,200	58 499 656,200
<b>NOMBRE D' ACTIONS</b>				
En début de période	807 115	535 222	404 789	474 899
En fin de période	1 185 364	1 185 364	535 222	535 222
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>109,323</b>	<b>109,323</b>	<b>109,300</b>	<b>109,300</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>1,37%</b>	<b>6,07%</b>	<b>1,62%</b>	<b>6,14%</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

**AU 31 DECEMBRE 2020**

### **NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union Internationale de Banques « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. Toutefois, les revenus provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire, dont le taux de rémunération est supérieure au taux moyen du marché monétaire du mois de janvier diminué d'un point, ont subi durant la période allant du 10 juin au 31 décembre 2020, une retenue à la source libératoire de 35% et ce, en application des dispositions du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 ».

La gestion de l "INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL".

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres.

### **NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### **NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### **3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

### **3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

### **3.3-Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **3.4-Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.5-Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **3.6- Opérations de pensions livrées**

#### **• Titres mis en Pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

#### **• Titres reçus en Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

#### Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à D : 35.531.880,295 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% Actif net
<b><u>Obligations et valeurs assimilées</u></b>				
		<b>31 786 020,000</b>	<b>32 778 140,502</b>	<b>25,29%</b>
<b>Obligations de sociétés</b>				
		<b>29 207 700,000</b>	<b>30 108 954,454</b>	<b>23,23%</b>
AMEN BANK ES 2017	5 000	200 000,000	207 980,000	0,16%
AMEN BANK ES 2009	10 000	266 300,000	269 260,000	0,21%
AMEN BANK ES 2010	10 000	333 000,000	340 048,000	0,26%
AMEN BANK ES 2012	20 000	400 000,000	407 712,000	0,31%
AMEN BANK ES 2016	16 000	320 000,000	322 022,400	0,25%
AMEN BANK SUB 2020 B	70 000	7 000 000,000	7 024 990,613	5,42%
ATB SUB 2017	30 000	3 000 000,000	3 173 184,000	2,45%
ATL 2015-2 A	10 000	200 000,000	210 200,000	0,16%
ATL 2016-1 A	10 000	200 000,000	206 216,000	0,16%
ATL 2017-1 A	10 000	400 000,000	419 464,000	0,32%
ATL 2017 SUB	2 000	160 000,000	162 132,800	0,13%
ATL 2017-2 B	2 500	150 000,000	159 376,000	0,12%
ATL 2017-2 C	2 500	250 000,000	263 286,000	0,20%
ATL 2018 -1 B	2 500	150 000,000	155 082,000	0,12%
ATL 2019-1 CA	7 000	560 000,000	563 701,600	0,43%
ATL 2020-1 CA	5 000	500 000,000	508 692,000	0,39%
ATTIJARI BANK SUB 2017	5 000	200 000,000	206 940,000	0,16%
ATTIJARI LEAS 2016-1	10 000	200 000,000	205 296,000	0,16%
ATTIJARI LEAS 2016-2 C	5 000	400 000,000	420 920,000	0,32%
ATTIJARI LEAS 2019-1	7 000	560 000,000	584 533,600	0,45%
ATTIJARI LEAS SUB 2020-1	7 000	700 000,000	705 504,800	0,54%
BH 2009	20 000	614 000,000	614 112,000	0,47%
BH 2016-1	10 000	200 000,000	207 784,000	0,16%
BH 2019-1	5 000	400 000,000	422 420,000	0,33%
BNA 2009	10 000	266 300,000	274 780,000	0,21%
BTE 2016	5 000	200 000,000	211 000,000	0,16%
BTE 2019	6 000	600 000,000	651 504,000	0,50%
BTK 2009 C	5 000	166 500,000	175 300,000	0,14%
CIL 2016/1	12 000	240 000,000	248 995,200	0,19%
CIL 2016-2	17 000	680 000,000	715 564,000	0,55%
CIL 2017/1	3 000	120 000,000	123 758,400	0,10%
TL SUB 2016	3 000	120 000,000	126 096,000	0,10%
TL 2015-2 A	13 500	270 000,000	283 446,000	0,22%

TL 2015-2 B	5 000	300 000,000	315 440,000	0,24%
TL 2016-1	5 000	300 000,000	313 760,000	0,24%
TL 2017-1	8 000	320 000,000	330 963,200	0,26%
TL 2017-2	10 000	1 000 000,000	1 058 432,000	0,82%
TL 2018 SUB A	2 500	200 000,000	214 844,000	0,17%
TL 2018 SUB B	2 500	250 000,000	269 128,000	0,21%
TLF 2020-1 TF	15 000	1 500 000,000	1 583 136,000	1,22%
TLF2020 SUB -TF	20 000	2 000 000,000	2 018 605,441	1,56%
UIB 2009/1 B	20 000	532 600,000	543 384,000	0,42%
UIB 2011/1 A	15 500	155 000,000	158 484,400	0,12%
UIB SUB 2016	15 600	624 000,000	660 441,600	0,51%
ABC TUNISIE 2020-1 CA	5 000	500 000,000	523 264,000	0,40%
STB SUB 2019-1 CA	10 000	800 000,000	805 888,000	0,62%
STB 2020-1	7 000	700 000,000	741 882,400	0,57%
<b>Bons du trésor assimilables</b>		<b>2 578 320,000</b>	<b>2 669 186,048</b>	<b>2,06%</b>
BTA 6,9-05/2022 15 ANS	600	664 320,000	628 855,986	0,49%
BTA 5,6-08/2022 12 ANS	1 000	959 000,000	1 006 836,287	0,78%
BTA 6-02/2022 12 ANS	1 000	955 000,000	1 033 493,775	0,80%
<b>Titre OPCVM</b>		<b>2 586 971,140</b>	<b>2 753 739,793</b>	<b>2,12%</b>
FINA O SICAV	835	87 113,752	95 489,765	0,07%
FCP BNA CAPITALISATION	15 967	2 499 857,388	2 658 250,028	2,05%
<b>Total</b>		<b>34 372 991,140</b>	<b>35 531 880,295</b>	<b>27,42%</b>
<b>Total par rapport au total des actifs</b>			<b>27,15%</b>	

#### Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à D : 12.321.184,093 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% Actif net
<b>Créances sur opérations de pensions livrées</b>	<b>12 005 001,904</b>	<b>12 321 184,093</b>	<b>9,51%</b>
Pension livrée BH Bank au 13/01/2021 à 7,80% pour 180 jours	2 000 000,000	2 072 800,000	1,60%
Pension livrée BTE au 20/01/2021 à 7,80% pour 184 jours	2 004 317,479	2 075 971,829	1,60%
Pension livrée Amen Bank au 16/02/2021 à 7,13% pour 57 jours	999 175,014	1 001 351,828	0,77%
Pension livrée Amen Bank au 16/02/2021 à 7,13% pour 60 jours	1 000 535,890	1 003 310,154	0,77%
Pension livrée Attijari bank au 19/04/2021 à 7,13% pour 122 jours	2 000 213,918	2 005 760,067	1,55%
Pension livrée Attijari bank au 12/04/2021 à 7,80% pour 287 jours	4 000 759,603	4 161 990,215	3,21%
<b>TOTAL</b>	<b>12 005 001,904</b>	<b>12 321 184,093</b>	<b>9,51%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>			<b>9,42%</b>

**Note 6 : Créances d'exploitation**

Ce poste présente au 31 décembre 2020 un solde de D : 2.391,340 contre le même solde à la même date de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Sommes à encaisser	2 391,340	2 391,340
<b>Total</b>	<u><b>2 391,340</b></u>	<u><b>2 391,340</b></u>

**Note 7 : Opérateurs créditeurs**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à D : 145.219,102 contre D : 58.292,933 au 31/12/2019 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Gestionnaire	135 219,102	58 292,933
Dépositaire	10 000,000	-
<b>Total</b>	<u><b>145 219,102</b></u>	<u><b>58 292,933</b></u>

**Note 8 : Autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à D : 1.133.063,371 contre D : 896.016,123 au 31/12/2019 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Redevance du CMF	10 349,784	4 219,037
Dividendes à payer	1 085 247,400	857 370,902
Commissaire aux comptes	20 000,000	18 200,000
Rémunération Président du Conseil	823,529	823,529
Jetons de présence	13 200,000	13 200,000
Retenue à la source	102,658	1 602,655
TCL	3 340,000	600,000
<b>Total</b>	<u><b>1 133 063,371</b></u>	<u><b>896 016,123</b></u>

**Note 9 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 décembre 2020, se détaillent ainsi :

**Capital au 31-12-2019**

Montant	54 963 149,272
Nombre de titres	535 222
Nombre d'actionnaires	965

**Souscriptions réalisées**

Montant	109 128 701,491
Nombre de titres émis	1 062 680
Nombre d'actionnaires nouveaux	418

**Rachats effectués**

Montant	(42 364 413,001)
Nombre de titres rachetés	(412 538)
Nombre d'actionnaires sortants	(198)

**Autres mouvements**

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	172 098,176
Régularisation des sommes non distribuables	169 663,643

**Capital au 31-12-2020**

Montant	122 069 199,581
Nombre de titres	1 185 364
Nombre d'actionnaires	1 185

**Note 10 : Revenus du portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2020 à D : 436.559,404 contre D : 403.500,381 pour la même période de l'exercice 2019 se détaillant ainsi :

	du 01/10/2020 au 31/12/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020	du 01/10/2019 au 31/12/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
<b><u>Revenus des obligations</u></b>	<b><u>404 820,664</u></b>	<b><u>1 540 546,951</u></b>	<b><u>371 761,641</u></b>	<b><u>1 488 628,896</u></b>
- Intérêts	404 820,664	1 540 546,951	371 761,641	1 488 628,896
<b><u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u></b>	<b><u>31 738,740</u></b>	<b><u>126 264,807</u></b>	<b><u>31 738,740</u></b>	<b><u>125 920,307</u></b>
- Intérêts des BTA	31 738,740	126 264,807	31 738,740	125 920,307
<b>TOTAL</b>	<b>436 559,404</b>	<b>1 666 811,758</b>	<b>403 500,381</b>	<b>1 614 549,203</b>

**Note 11 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2020 à D : 947.916,117 contre D : 416.405,951 pour la même période de l'exercice 2019, se détaillant ainsi :

	du 01/10/2020 au 31/12/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020	du 01/10/2019 au 31/12/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
Intérêts des dépôts à vue	947 916,117	1 781 545,146	189 722,498	724 975,189
Intérêts des certificats de dépôts	-	624 981,355(*)	226 683,453	732 459,845
<b>TOTAL</b>	<b>947 916,117</b>	<b>2 406 526,501</b>	<b>416 405,951</b>	<b>1 457 435,034</b>

(\*) Ce montant a été retraité en tenant compte du reclassement d'un montant de D : 362.539,248 correspondant aux intérêts des prises en pension ayant été présentés au 30 septembre 2020 parmi les intérêts des certificats de dépôts.

**Note 12 : Revenus des prises en pension**

Les Intérêts au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/10/2020 au 31/12/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020	du 01/10/2019 au 31/12/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
Intérêts des pensions livrées	217 537,348	580 076,596(*)	-	-
<b>Total</b>	<b>217 537,348</b>	<b>580 076,596</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

(\*) Ce montant a été retraité en tenant compte du reclassement d'un montant de D : 362.539,248 correspondant aux intérêts des prises en pension ayant été présentés au 30 septembre 2020 parmi les intérêts des certificats de dépôts.

**Note 13 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2020 à D : 135.219,102 contre

D : 58.292,933 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2019 et se détaille ainsi :

	du 01/10/2020 au 31/12/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020	du 01/10/2019 au 31/12/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	135 219,102	363 464,101	58 292,933	224 253,597
Rémunération du dépositaire	-	10 000,000	-	10 000,000
<b>TOTAL</b>	<b>135 219,102</b>	<b>373 464,101</b>	<b>58 292,933</b>	<b>234 253,597</b>

**Note 14 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2020 à D : 45.456,259 contre

D : 21.843,538 pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent ainsi :

	du 01/10/2020 au 31/12/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020	du 01/10/2019 au 31/12/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
Redevance du CMF	27 043,057	72 690,644	11 658,242	44 849,235
Commissaire aux comptes	7 370,251	21 032,713	4 587,401	18 343,032
Rémunération Président du Conseil	1 058,821	4 235,292	1 058,823	4 235,292
Jetons de présence	1 795,076	7 200,000	1 814,802	7 200,000
TCL	7 445,727	17 518,359	1 734,086	6 525,115
Autres	743,327	2 085,870	990,184	2 314,574
<b>TOTAL</b>	<b>45 456,259</b>	<b>124 762,878</b>	<b>21 843,538</b>	<b>83 467,248</b>

**Note 15 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire****Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de l'"INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

**Rémunération du dépositaire :**

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille (10.000) dinars.

# **SICAV OPPORTUNITY**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020**

## **AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020**

### **Introduction**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV OPPORTUNITY arrêtés au 31 décembre 2020 faisant apparaître un total bilan de 564 661,888 Dinars et un actif net de 547 215,094 Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

### **Étendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2020, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV OPPORTUNITY telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

### **Paragraphe d'observation**

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV OPPORTUNITY pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Au 31 Décembre 2020, le capital de la SICAV OPPORTUNITY est inférieur à 1 million de dinars et ce depuis le 28 Décembre 2020. Conformément à l'article 3 de la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001, dans le cas où cette situation dépasse les 90 jours, le conseil d'administration doit procéder à la dissolution de la SICAV.

Tunis, le 25 janvier 2021  
**Le Commissaire aux Comptes :**  
**ABC AUDIT & CONSEIL**  
**Walid AMOR**

<b>BILANS COMPARES</b>		<b>NOTE</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>ACTIF</b>				
<b>AC1</b>	<b>PORTEFEUILLE TITRES</b>	<b>AC1</b>	<b>358 422,872</b>	<b>398 074,449</b>
<b>AC1-A</b>	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		330 950,827	338 790,796
<b>AC1-B</b>	EMPRUNTS D'ETAT		24 351,796	31 461,125
<b>AC1-C</b>	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		3 120,249	27 822,528
<b>AC2</b>	<b>PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES</b>	<b>AC2</b>	<b>205 018,032</b>	<b>146 144,208</b>
<b>AC2-A</b>	PLACEMENTS MONETAIRES		204 940,469	146 066,397
<b>AC2-B</b>	DISPONIBILITES		77,563	77,811
<b>AC3</b>	<b>CREANCES D'EXPLOITATION</b>	<b>AC3</b>	<b>1 220,984</b>	<b>56 347,736</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>			<b>564 661,888</b>	<b>600 566,393</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>PA1</b>	<b>OPERATEURS CREDITEURS</b>	<b>PA1</b>	<b>1 073,682</b>	<b>1 067,821</b>
<b>PA2</b>	<b>AUTRES CREDITEURS DIVERS</b>	<b>PA2</b>	<b>16 373,112</b>	<b>19 646,565</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>17 446,794</b>	<b>20 714,386</b>
<b>ACTIF NET</b>			<b>547 215,094</b>	<b>579 852,007</b>
<b>CP1</b>	<b>CAPITAL</b>	<b>CP1</b>	<b>559 599,050</b>	<b>584 795,880</b>
<b>CP2</b>	<b>SOMMES CAPITALISABLES</b>	<b>CP2</b>	<b>-12 383,956</b>	<b>-4 943,873</b>
<b>CP2-A</b>	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		-7 828,331	-5 871,116
<b>CP2-B</b>	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		391,110	927,243
<b>CP2-C</b>	RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		-4 943,873	0,000
<b>CP2-D</b>	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		-2,862	0,000
<b>ACTIF NET</b>			<b>547 215,094</b>	<b>579 852,007</b>
<b>TOTAL ACTIF NET ET PASSIF</b>			<b>564 661,888</b>	<b>600 566,393</b>

			Période du	Période du	Période du	Période du
<b>ETATS DE RESULTAT COMPARES</b>		<b>Note</b>	<b>01/10/2020</b>	<b>01/01/2020</b>	<b>01/10/2019</b>	<b>01/01/2019</b>
			au	au	au	au
			<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>PR1</b>	<b>REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES</b>	<b>PR1</b>	<b>1 193,867</b>	<b>9 880,490</b>	<b>368,000</b>	<b>17 005,928</b>
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		903,500	8 689,900	0,000	15 429,940
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		290,367	1 190,590	368,000	1 575,988
<b>PR2</b>	<b>REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES</b>	<b>PR2</b>	<b>2 914,392</b>	<b>10 491,529</b>	<b>2 999,694</b>	<b>11 524,293</b>
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		2 914,392	10 491,529	2 999,694	11 524,293
<b>REVENUS DES PLACEMENTS</b>			<b>4 108,259</b>	<b>20 372,019</b>	<b>3 367,694</b>	<b>28 530,221</b>
<b>CH1</b>	<b>CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS</b>	<b>CH1</b>	<b>-3 095,783</b>	<b>-12 076,558</b>	<b>-3 309,975</b>	<b>-15 265,117</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>			<b>1 012,476</b>	<b>8 295,461</b>	<b>57,719</b>	<b>13 265,104</b>
<b>CH2</b>	<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>CH2</b>	<b>-3 697,895</b>	<b>-16 123,792</b>	<b>-4 770,383</b>	<b>-19 136,220</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-2 685,419</b>	<b>-7 828,331</b>	<b>-4 712,664</b>	<b>-5 871,116</b>
<b>PR4</b>	<b>REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>279,490</b>	<b>391,110</b>	<b>264,027</b>	<b>927,243</b>
<b>SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE</b>			<b>-2 405,929</b>	<b>-7 437,221</b>	<b>-4 448,637</b>	<b>-4 943,873</b>
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-279,490	-391,110	-264,027	-927,243
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		4 227,045	-26 144,079	-2 203,879	-29 453,268
PR4-C	+/- VAL.REAL. /CESSION DE TITRES		1 414,011	9 256,540	-8 840,341	-10 888,900
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-302,765	-2 440,669	-1 242,329	-1 927,260
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>			<b>2 652,872</b>	<b>-27 156,539</b>	<b>-16 999,213</b>	<b>-48 140,544</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET  
DE LA PERIODE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020**

DESIGNATION	Période du	Période du	Période du	Période du
	01/10/2020 au 31/12/2020	01/01/2020 au 31/12/2020	01/10/2019 au 31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019
<b>AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION</b>	<b>2 652,872</b>	<b>-27 156,539</b>	<b>-16 999,213</b>	<b>-48 140,544</b>
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 685,419	-7 828,331	-4 712,664	-5 871,116
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	4 227,045	-26 144,079	-2 203,879	-29 453,268
AN1-C +/-VAL REAL..SUR CESSION DESTITRES	1 414,011	9 256,540	-8 840,341	-10 888,900
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-302,765	-2 440,669	-1 242,329	-1 927,260
<b>AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>-18 678,678</b>	<b>-5 480,374</b>	<b>-51 129,666</b>	<b>-133 459,848</b>
<b>SOUSCRIPTIONS</b>	<b>912 641,208</b>	<b>2 500 489,952</b>	<b>397 908,804</b>	<b>1 338 369,031</b>
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	874 800,000	2 393 400,000	353 400,000	1 149 300,000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (S)	47 251,129	131 661,639	42 313,431	181 887,768
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS (S)	842,361	2 304,647	3 711,898	12 071,546
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX (S)	-10 252,282	-26 876,334	-1 516,525	-4 890,283
<b>RACHATS</b>	<b>-931 319,886</b>	<b>-2 505 970,326</b>	<b>-449 038,470</b>	<b>-1 471 828,879</b>
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-887 700,000	-2 393 100,000	-398 700,000	-1 265 200,000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (R)	-53 296,875	-137 833,412	-47 931,320	-199 157,515
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS (R)	-854,783	-2 304,358	-4 187,702	-13 288,890
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX (R)	10 531,772	27 267,444	1 780,552	5 817,526
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>-16 025,806</b>	<b>-32 636,913</b>	<b>-68 128,879</b>	<b>-181 600,392</b>
<b>AN4 ACTIF NET</b>				
AN4-A DEBUT DE PERIODE	563 240,900	579 852,007	647 980,886	761 452,399
AN4-B FIN DE PERIODE	547 215,094	547 215,094	579 852,007	579 852,007
<b>AN5 NOMBRE D' ACTIONS</b>				
AN5-A DEBUT DE PERIODE	5 314	5 182	5 635	6 341
AN5-B FIN DE PERIODE	5 185	5 185	5 182	5 182
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>				
A- DEBUT DE PERIODE	105,991	111,897	114,992	120,083
B- FIN DE PERIODE	105,538	105,538	111,897	111,897
<b>AN6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</b>	<b>-1,70%</b>	<b>-5,68%</b>	<b>-10,68%</b>	<b>-6,82%</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

**PERIODE DU 01.10.2020 AU 31.12.2020**

### **1. PRESENTATION DE LA SICAV :**

La société « SICAV OPPORTUNITY » est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation. Elle a reçu l'agrément du ministre des finances en date du 12 Mars 2001 et a été créée le 29 Juin 2001.

La SICAV OPPORTUNITY a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV OPPORTUNITY bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), sont soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Ces mesures ont été supprimées par les dispositions de l'article 17 de la loi N° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021. En contrepartie, le même article prévoit que tous les revenus de capitaux mobiliers payés à partir du 1er janvier 2021 sont désormais soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20% (définitive et non susceptible de restitution), et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

La BIAT Asset Management (BAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion de la SICAV OPPORTUNITY et la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

### **2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilés et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

### **3.2 Évaluation des placements en Actions et Valeurs Assimilées :**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2020 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative du 31/12/2020.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

### **3.3 Évaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons de Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

### **3.4 Évaluation des autres placements :**

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.5 Cession des placements :**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### 4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

##### AC1- Note sur le portefeuille titres :

DESIGNATION DES TITRES	N <sup>BRE</sup> DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31.12.2020	% de L'ACTIF NET
<b>AC1-A Actions et droits rattachés</b>		<b>356,961.821</b>	<b>330,950.827</b>	<b>60.48</b>
ASSAD	1,000	6,382.000	4,440.000	0.81
ATTIJARI BANK	700	19,738.354	19,443.200	3.55
BT	1,260	8,557.968	8,517.600	1.56
CARTHAGE CEMENT	3,500	6,965.000	6,534.500	1.19
DELICE HOLDING	1,400	21,022.888	20,785.800	3.80
EURO-CYCLES	495	9,353.160	12,716.550	2.32
I.C.F	115	13,526.052	8,040.685	1.47
MAGASIN GENERAL	150	5,143.767	2,908.500	0.53
MAGHREBIA	13	721.500	755.937	0.14
MONOPRIX	700	6,775.880	4,283.300	0.78
ONE TECH HOLDING	2,550	34,909.638	30,617.850	5.60
PGH	2,050	23,446.625	21,256.450	3.88
S.A.H TUNISIE	2,800	32,081.583	34,381.200	6.28
SOCIETE MEUBLE INTERIEUR	1,600	4,870.348	4,334.400	0.79
SFBT	1,500	23,729.777	28,515.000	5.21
SOTETEL	1,479	8,703.915	7,158.360	1.31
SOTIPAPIER	5,400	33,683.432	24,802.200	4.53
SOTRAPIL	715	9,743.032	8,524.945	1.56
SOTUV NG 2020	483	3,056.700	3,163.650	0.58
SOTUVER	2,390	15,260.706	16,696.540	3.05
TELNET HOLDING	480	4,411.614	4,028.160	0.74
TPR	6,000	26,099.764	24,972.000	4.56
UIB	1,000	22,592.816	17,071.000	3.12
UNIMED	1,750	16,185.302	17,003.000	3.11
<b>AC1-B Emprunts d'État</b>		<b>23,076.000</b>	<b>24,351.796</b>	<b>4.45</b>
BTA 6% AVRIL 2024	24	23,076.000	23,915.540	4.37
<b>Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA (1)</b>			<b>436.256</b>	<b>0.08</b>
<b>AC1-C Autres valeurs (Titres OPCVM)</b>		<b>3,119.635</b>	<b>3,120.249</b>	<b>0.57</b>
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	23	3,119.635	3,120.249	0.57
<b>Total portefeuille titres</b>		<b>383,157.456</b>	<b>358,422.872</b>	<b>65.50</b>

(1) Ce montant s'élevant au 31.12.2020 à **436.256** DT correspond à l'amortissement des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA d'une manière constante à partir du 29/01/2018 jusqu'à la date de l'échéance. Ce même montant a été porté en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

**PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :**

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1,193.867** dinars du 01.10.2020 au 31.12.2020, contre **368.000 dinars** du 01.10.2019 au 31.12.2019 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.10.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.10.2019 au 31.12.2019	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Revenus des actions	903.500	8,689.900	0.000	15,429.940
Revenus des emprunts d'État	290.367	1,190.590	368.000	1,575.988
<b>Total</b>	<b>1,193.867</b>	<b>9,880.490</b>	<b>368.000</b>	<b>17,005.928</b>

**AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités****AC2-A. Placements monétaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2020, à **204,940.469 dinars**, représentant les placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillant comme suit :

Désignation	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2020	% Actif net
BTC 52S-02/03/2021	8.18	4	3,689.018	3,894.764	0.71
BTC 52S-27/04/2021	7.18%	13	12,135.903	12,592.011	2.30
BTC 52S-25/05/2021	7.18%	30	27,969.478	28,923.859	5.29
BTC 52S-25/05/2021	6.85%	14	13,378.850	13,577.075	2.48
BTC 52S-22/06/2021	7.13%	152	141,793.341	145,952.760	26.67
<b>Total</b>			<b>198,966.590</b>	<b>204,940.469</b>	<b>37.45</b>

**AC2-B. Disponibilités :**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2020, à **77.563 dinars** et représente les avoirs en banque.

**PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :**

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.10.2020 au 31.12.2020, à **2,914.392** dinars, contre **2,999.694 dinars** du 01.10.2019 au 31.12.2019 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.10.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.10.2019 au 31.12.2019	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Revenus des Bons du Trésor à court terme	2,914.392	10,491.529	2,999.694	11,524.293
<b>Total</b>	<b>2,914.392</b>	<b>10,491.529</b>	<b>2,999.694</b>	<b>11,524.293</b>

**CH1- Note sur les charges de gestion des placements :**

Les charges de gestion des placements du 01.10.2020 au 31.12.2020 s'élèvent, à **3,095.783 dinars**, contre **3,309.975 dinars** du 01.10.2019 au 31.12.2019, et se détaillant ainsi :

Charges de gestion des placements	Du 01.10.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.10.2019 au 31.12.2019	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Rémunération du gestionnaire	2,923.788	11,405.621	3,126.080	14,417.041
Rémunération du dépositaire	171.995	670.937	183.895	848.076
<b>Total</b>	<b>3,095.783</b>	<b>12,076.558</b>	<b>3,309.975</b>	<b>15,265.117</b>

**CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :**

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.10.2020 au 31.12.2020 à **3,697.895 dinars**, contre **4,770.383 dinars** du 01.10.2019 au 31.12.2019 et se détaillant comme suit :

Autres Charges d'Exploitation	Du 01.10.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.10.2019 au 31.12.2019	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Redevance CMF	144.512	563.732	154.512	712.583
Impôts et Taxes	9.819	46.584	8.419	63.696
Rémunération CAC	526.424	2,220.333	519.800	2,940.752
Jetons de présence	1,508.156	5,999.838	1,512.296	5,999.870
Publicité et Publications	1,255.156	6,287.831	2,323.276	8,332.729
Charges Diverses	253.828	1,005.474	252.080	1,086.590
<b>Total</b>	<b>3,697.895</b>	<b>16,123.792</b>	<b>4,770.383</b>	<b>19,136.220</b>

**AC3- Note sur les créances d'exploitation :**

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.12.2020 à **1,220.984 dinars** et représentent les sommes à l'encaissement sur ventes de titres.

**PA- Note sur le Passif :**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2020 à **17,446.794 Dinars** contre **20,714.386 Dinars** au 31.12.2019 et s'analyse comme suit :

NOTE	PASSIF	31.12.2020	31.12.2019
<b>PA1</b>	Opérateurs créditeurs	1,073.682	1,067.821
<b>PA2</b>	Autres créditeurs divers	16,373.112	19,646.565
<b>Total</b>		<b>17,446.794</b>	<b>20,714.386</b>

**PA1** : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 31.12.2020 à **1,073.682 dinars** contre **1,067.821 dinars** au 31.12.2019 et se détaillant comme suit :

<b>Opérateurs créditeurs</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
Gestionnaire	1,014.033	1,008.494
Dépositaire	59.649	59.327
<b>Total</b>	<b>1,073.682</b>	<b>1,067.821</b>

**PA2** : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31.12.2020 à **16,373.112 dinars** contre **19,646.565 dinars** au 31.12.2019 et se détaillant comme suit :

<b>Autres créditeurs divers</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>
État, impôts et taxes	150.083	167.615
Redevance CMF	50.120	49.845
Jetons de présence	5,999.287	5,999.449
Rémunération CAC	2,327.551	2,466.275
Diverses Publications	6,171.829	5,749.200
Autres Créditeurs divers	952.742	2,014.963
Sommes à régler sur achat titres	721.500	3,199.218
<b>Total</b>	<b>16,373.112</b>	<b>19,646.565</b>

#### **CP1- Note sur le capital :**

Les mouvements sur le capital au **31.12.2020** se détaillent comme suit :

##### **Capital au 01.01.2020 (en nominal)**

- Montant : 518,200.000 Dinars
- Nombre de titres : 5.182
- Nombre d'actionnaires : 12

##### **Souscriptions réalisées (en nominal)**

- Montant : 2,393,400.000 Dinars
- Nombre de titres émis : 23.934

##### **Rachats effectués (en nominal)**

- Montant : 2,393,100.000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 23.931

##### **Capital au 31.12.2020 : 559,599.050 dinars**

- Montant en nominal : 518,500.000 dinars
- Sommes non Capitalisables (1) : **35,653.042** dinars
- Sommes capitalisées (2) : **5,446.008** dinars
- Nombres de titres : 5.185
- Nombre d'actionnaires : 12

(1) Les sommes non capitalisables s'élèvent à **35,653.042 Dinars** au 31.12.2020 et se détaillent comme suit :

<b>Sommes non capitalisables des exercices antérieurs</b>	<b>61,153.023</b>
<b>1- Résultat non capitalisables de la période</b>	<b>-19,328.208</b>
<input type="checkbox"/> Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-26,144.079
<input type="checkbox"/> +/- values réalisées sur cession de titres	9,256.540
<input type="checkbox"/> Frais de négociation de titres	-2,440.669
<b>2- Régularisation des sommes non capitalisables</b>	<b>-6,171.773</b>
<input type="checkbox"/> Aux émissions	131,661.639
<input type="checkbox"/> Aux rachats	-137,833.412
<b>Total des sommes non capitalisables</b>	<b>35,653.042</b>

(2) : Les sommes capitalisées s'élèvent au 31.12.2020 à **5,446.008 Dinars**, se détaillant comme suit :

	<b>Montant au</b>
	<b>31/12/2020</b>
<b>Sommes capitalisées des exercices antérieurs</b>	<b>5,442.857</b>
<b>Régularisation des sommes capitalisées des exercices antérieurs</b>	<b>3.151</b>
<input type="checkbox"/> Aux émissions	25,138.815
<input type="checkbox"/> Aux rachats	-25,135.664
<b>Total des sommes capitalisées</b>	<b>5,446.008</b>

**CP2- Note sur les sommes capitalisables :**

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période et au résultat capitalisable de l'exercice clos augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV OPPORTUNITY ;

Le solde de ce poste au 31.12.2020 se détaille ainsi :

<b>Rubriques</b>	<b>Montant au</b>
	<b>31/12/2020</b>
Résultat capitalisable de la période	-7,828.331
Régularisation du résultat capitalisable de la période	391.110
Résultat capitalisable de l'exercice clos	-4,943.873
Régularisation du résultat capitalisable de l'exercice clos	-2.862
<b>Sommes capitalisables</b>	<b>-12,383.956</b>

## 5. AUTRES INFORMATIONS :

### 5-1 Données par action :

Rubriques	31.12.2020	31.12.2019
• Revenus des placements	3.929	5.506
• Charges de gestion des placements	-2.329	-2.946
• <b>Revenus net des placements</b>	<b>1.600</b>	<b>2.560</b>
• Autres charges d'exploitation	-3.110	-3.693
• <b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1.510</b>	<b>-1.133</b>
• Régularisation du résultat d'exploitation	0.075	0.179
<b>Sommes capitalisables de la période</b>	<b>-1.434</b>	<b>-0.954</b>
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0.075	-0.179
• Variation des +/- values potentielles/titres	-5.042	-5.684
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	1.785	-2.101
• Frais de négociation de titres	-0.471	-0.372
<b>Résultat net de la période</b>	<b>-5.238</b>	<b>-9.290</b>

### 5-2 Ratio de gestion des placements :

Rubriques	31.12.2020	31.12.2019
Charges de gestion des placements / Actif net moyen	2.142%	2.142%
Autres charges d'exploitation / Actif net moyen	2.860%	2.686%
Résultat capitalisable de la période / Actif net moyen	-1.389%	-0.824%
<b>Actif net moyen</b>	<b>563,719.752</b>	<b>712,536.749</b>

### 5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs :

#### 5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV OPPORTUNITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV OPPORTUNITY ;
- La Gestion comptable de SICAV OPPORTUNITY ;
- La préparation et lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,7 % HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu. Etant précisé que les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur le 01/01/2018 suite à la décision du Conseil d'Administration de la SICAV OPPORTUNITY, qui s'est réuni en date du 5 avril 2016, modifiant ledit taux de **0,70% TTC à 1,70% HT** de l'actif net l'an.

### **5.3.2 Rémunération du dépositaire**

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV OPPORTUNITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV OPPORTUNITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus du portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur le 01/01/2018 suite à la décision du Conseil d'Administration de la SICAV OPPORTUNITY, qui s'est réuni en date du 5 avril 2016, modifiant ledit taux de **0,10% TTC à 0,10% HT** de l'actif net l'an.

### **5.3.3 Rémunération des distributeurs**

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL sont les distributeurs des titres SICAV OPPORTUNITY.

La commission de distribution payée par SICAV OPPORTUNITY en faveur des distributeurs au prorata de leurs distributions, est prise en charge par le gestionnaire, la BIAT ASSET MANAGEMENT.

Cette prise en charge est entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2018.

### **5-4 Mode d'affectation des résultats**

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, à partir de l'exercice 2016, suite au changement du type de la SICAV OPPORTUNITY d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 18/05/2016.

Cette modification a été publiée dans le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier N°5263 du 30 décembre 2016.